

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Dispenses d'exercer leur fonction à temps plein

- Leahu, Ion Pavel
TD Waterhouse Canada inc.
- Pomerleau, Éric
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Rousseau, Frederick
Scotia Capitaux Inc.

Ces personnes sont dispensées de l'application de l'article 53 de *l'Instruction générale n° Q-9* afin de leur permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du chef de l'inscription, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du chef de l'inscription, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'OCRCVM l'engagement d'informer le chef de l'inscription.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Demers Valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 50 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Placements F. Demers inc. en faveur de Demers Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Placements F. Demers inc. renonce à concourir est de 50 100 \$.

International Advisory Services Group (IASG) ULC

Approbation d'un emprunt de 1 019 076 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Fidelity Global Brokerage Group Inc. en faveur de International Advisory Services Group (IASG) ULC courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Fidelity Global Brokerage Group Inc. renonce à concourir est de 11 181 579 \$.

Questrade Inc.

Approbation d'un emprunt de 300 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Alea Capital Inc. en faveur de Questrade Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Alea Capital inc. renonce à concourir est de 600 000 \$.

Thomas Weisel Partners Canada Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Thomas Weisel Capital Corporation en faveur de Thomas Weisel Partners Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Thomas Weisel Capital Corporation renonce à concourir est de 2 450 000 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.